

## Une longue tradition antiféministe au Québec

Diane Lamoureux

Numéro 145, printemps 2021

Activisme et mobilisations féministes au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/95969ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

### ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Lamoureux, D. (2021). Une longue tradition antiféministe au Québec. *Cap-aux-Diamants*, (145), 36–40.



Caricature d'Henri Morgentaler par Girerd, 7 novembre 1989. (Fonds Jean Pierre Girerd, BAnQ).

# UNE LONGUE TRADITION ANTIFÉMINISTE AU QUÉBEC

par Diane Lamoureux

**Si l'on prend une définition littérale de l'antiféminisme, à savoir une opposition au féminisme comme mouvement social prônant la liberté et l'égalité des femmes,**

et aux féministes comme protagonistes de ce mouvement, les probabilités que l'antiféminisme se développe sont plus importantes dans les périodes où le féminisme manifeste le plus de vigueur.

Toutefois, on ne saurait sous-estimer la tendance à enterrer le féminisme avant qu'il n'ait pu véritablement se déployer, comme le soulignait Christine Bard dans le contexte français, comme si la simple perspective de la liberté et de l'égalité des femmes effrayait suffisamment certaines forces sociales pour leur faire développer un antiféminisme préventif, ce qui est la thèse défendue par Susan Faludi dans son ouvrage *Backlash*.

Dans un premier temps, j'examinerai l'antiféminisme qui se déploie dans l'entre-deux-guerres, alors que les féministes sont engagées dans une mobilisation pour le droit de vote et, plus généralement, pour l'égalité civile des femmes mariées, de même que pour l'accès à l'enseignement supérieur et aux professions. Dans un deuxième temps, j'aborderai les manifestations d'opposition au féminisme dans les années 1970 et 1980, alors que la situation des Québécoises se transforme radicalement du fait des mouvements féministes. En troisième lieu, il sera question de l'attentat de Polytechnique et de son rôle dans la cristallisation de l'antiféminisme. Je conclurai ma réflexion par une analyse de l'opposition au « politiquement correct » à l'heure de #MeToo.

## UN ANTIFÉMINISME TONITRUANT

La période de l'entre-deux-guerres est intéressante pour saisir les mutations de la société québécoise. Celle-ci s'urbanise et s'industrialise. Si le suffrage féminin a été obtenu au fédéral, il n'en est pas de même en ce qui concerne le droit de vote au Québec, ni sur le plan municipal. On voit donc se former des groupes féministes dont la principale, mais non la seule revendication est le suffrage féminin.

Ces groupes se heurtent à une levée de boucliers de l'Église catholique et des principales forces politiques et médiatiques. Le ton avait été donné par Henri Bourassa dans ses éditoriaux contre le suffrage féminin au fédéral, textes qui seront repris



Architecture. École Polytechnique, par Conrad Poirier, 2 décembre 1937. (Fonds Conrad Poirier BANQ-Montréal).

en brochure dans les années 1920. Celui-ci soutenait, pour affirmer le caractère distinct de la société québécoise, que le féminisme était le dernier avatar de l'individualisme anglo-protestant. À ce titre, il menacerait la famille, institution fondamentale de la survivance canadienne-française, bouleverserait les hiérarchies sociales en s'attaquant à la subordination des femmes aux hommes, et serait porteur d'un malthusianisme qui cadrerait mal avec la revanche des berceaux prônée par les élites cléricales et nationalistes. Sans compter qu'il brouillerait la différence entre les sexes, donnant naissance à ce monstre inqualifiable, la « femme-homme »!

Sur un plan moins intellectuel, l'Église catholique se mobilise pour contrer le mouvement en faveur du vote des femmes. Elle choisit de mobiliser ses ouailles en faisant signer une pétition à la sortie des églises après la messe du dimanche contre le droit de vote des femmes. Jusqu'à l'adoption du projet de loi en faveur du suffrage féminin en 1940, l'Église catholique maintient son opposition, et le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve reprend les quatre principaux arguments qui ont été mis de l'avant par les groupes catholiques durant l'entre-deux-guerres. D'abord, le suffrage féminin menacerait l'unité et la hiérarchie au sein de la famille. Ensuite, il exposerait les femmes aux

pressions délétères de l'électoratisme, argument d'autant plus surprenant que l'Église catholique poussait les femmes à voter sur le plan fédéral pour contrebalancer le vote des femmes dans les autres provinces canadiennes. De plus, c'est un droit dont ne voudraient pas la plupart des femmes. Enfin, les femmes seraient mieux avisées d'exercer leur influence politique hors de la sphère électorale, dans le domaine des réformes sociales et sanitaires. L'Église n'hésite donc pas à mobiliser son vaste réseau organisationnel pour contrer le suffrage féminin.

Elle est aidée dans cette tâche par la plupart des médias et par les partis politiques. La crainte de perdre leur *boys' club*, d'une part, et de voir se développer ce fameux monstre de la femme-homme brandi par Henri Bourassa, d'autre part, se répercute dans les propos virulents des parlementaires opposés au suffrage féminin.

## UN ANTIFÉMINISME D'ARRIÈRE-GARDE

Autant l'antiféminisme est triomphant et recueille l'assentiment d'une large partie de la population dans l'entre-deux-guerres, autant celui qui existe dans les années 1970 et 1980 fait figure de courant

d'idées désuet et rétrograde. Et il n'est pas anodin d'y retrouver une Église catholique qui y joue un rôle structurant, alors que la Révolution tranquille l'a largement écartée des domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Mais comme la revendication centrale du mouvement féministe de cette période est la liberté d'avortement, il ne faut pas se surprendre que les milieux médicaux, déjà ébranlés par la mise en place d'un régime public de santé, y jouent un rôle important.

Les transformations majeures de la situation des femmes dans les années 1960 et 1970 et l'assentiment qu'elles reçoivent d'une bonne partie de la population ne doivent pas nous faire oublier que l'équipe du tonnerre de la Révolution tranquille était entièrement masculine, et que les femmes se sont elles-mêmes invitées à la table de la modernisation sociale et politique. Si certains partis politiques, comme les créditistes, n'hésitent pas à ressortir le vieil argument de la préservation de la famille et de la nation pour s'opposer aux transformations législatives en faveur des femmes pendant cette période, la plupart font contre mauvaise fortune bonne figure et ne cherchent pas trop à contrer le mouvement, sauf en ce qui concerne la contraception et l'avortement.

L'Église catholique, dont l'influence sociale a fortement décliné depuis l'entre-deux-guerres,

fait un baroud d'honneur sur la question des « mœurs ». Le ton avait déjà été donné avec l'encyclique pontificale *Humanae vitae* de Paul VI en 1968, qui interdisait aux catholiques les méthodes « non naturelles » de contraception et le recours à l'avortement en cas de grossesse non désirée. Les autorités catholiques québécoises allaient relayer cette position et jouer un rôle de premier plan dans la structuration du mouvement « pro-vie ».

Elles seront rejointes par le Collège des médecins. La mise en place d'un régime public d'assurance-maladie avait partiellement écorné le prestige social des médecins, mais ceux-ci continuaient d'avoir la mainmise sur les hôpitaux. La loi fédérale sur l'avortement précisait que celui-ci ne pouvait être légal que s'il était pratiqué par un médecin, après approbation d'un comité thérapeutique, dans un hôpital, si la vie ou la santé de la femme ou de l'enfant à naître était en danger. Le Collège des médecins allait freiner par tous les moyens la formation aux méthodes d'avortement dans le cours régulier de médecine, empêcher, là où il le pouvait, la formation de comités thérapeutiques chargés d'examiner les demandes d'avortement, et permettre aux médecins d'évoquer la « clause de conscience » pour refuser de pratiquer des avortements. Il faudra donc attendre la création en 1978 des « cliniques Lazure », du nom du ministre de la Santé de l'époque (Denis Lazure), pour voir se mettre en place des centres de planification familiale pouvant également pratiquer des avortements dans toutes les régions du Québec; attendre 1988 pour voir la Cour suprême du Canada invalider l'obligation de l'approbation du comité thérapeutique; et 1989 pour que cette même Cour suprême avale le droit des femmes, et d'elles seules, à décider de la poursuite ou non d'une grossesse.

Lors du référendum de 1980, la tentative d'exploiter le mouvement des Yvettes à des fins anti-féministes (en invoquant des changements trop rapides et trop importants de la situation des Québécoises) s'est avérée un pétard mouillé, mais elle est révélatrice de l'existence d'un courant d'opposition aux changements sociaux induits par les luttes féministes.

## POLYTECHNIQUE ET SES SUITES

Ce que nous avons avancé dans la section précédente montre qu'il serait faux de comparer



Plaque commémorative en hommage aux quatorze victimes de l'attentat de Polytechnique. (Bobanny, Wikicommons).

l'attentat antiféministe de Polytechnique à un coup de tonnerre dans un ciel serein. Une telle interprétation ne nous permet de comprendre ni la nature de l'événement, ni les énergies qu'il a libérées, ni l'onde de choc qui s'est fait sentir dans les décennies suivantes.

Il n'empêche que, même dans leurs pires cauchemars, les féministes n'avaient pas imaginé un tel événement. Un jeune homme armé fait irruption à l'École Polytechnique de Montréal le 6 décembre 1989 et y abat quatorze femmes. Il laisse une lettre revendiquant le caractère antiféministe de son acte, les « féministes lui ayant pourri la vie », et même une liste de personnalités associées soit au féminisme, soit au fait d'avoir fait voler en éclats le plafond de verre interdisant certaines professions aux femmes, qui devraient subir le même sort que les quatorze femmes assassinées à Polytechnique.

Malgré tout, dans la foulée de cet attentat, médias et politiciens cherchent à trouver des excuses au tueur (les féministes seraient allées trop loin) et

somment même les féministes de se taire. Dans les années qui suivent, on accusera les féministes d'être à l'origine d'une guerre des sexes dont pâtissent la grande majorité des femmes. Dans le Québec du début des années 1990, les féministes seraient allées trop loin et feraient figure de « *dominatrix* » toujours prêtes à rabaisser les hommes. Cet antiféminisme peut s'analyser à partir de trois cadres complémentaires. Le premier est le cadre réactionnaire traditionnel. Le deuxième est celui de l'incertitude identitaire des hommes hétérosexuels qui perdraient leurs privilèges. Le troisième est celui d'une politique du ressentiment. L'argument réactionnaire traditionnel peut se résumer de la façon suivante : il y avait certes nécessité de changer certains aspects de la situation des femmes, mais les mouvements féministes sont allés trop loin, inversant l'ancien ordre sexué pour placer désormais les hommes en position dominée (effet pervers), créant un mouvement non nécessaire, puisque l'évolution naturelle de la société québécoise nous aurait conduit à une plus grande égalité entre les femmes et les hommes (inanité), et rendant difficiles des rap-



À toutes les mamans du Québec. Bonne fête des maires. « C'est pour ne pas provoquer les féministes », par Raoul Hunter, 8 mai 1982. (Fonds Raoul Hunter; BAnQ-Québec).



Dossier spécial sur l'avortement et la contraception libres et gratuits. (Fonds Comité de lutte pour l'avortement libre et gratuit, P642, 1997-01-5/1, Procès-verbaux 1975, Archives Canada).

ports harmonieux entre les sexes (mise en péril). À partir du milieu des années 1990, ce discours prend les apparences du postféminisme. Les discriminations que dénonçaient les féministes dans les années 1970 et 1980 auraient disparu, et les mesures d'action positive en faveur des femmes seraient devenues de la discrimination envers les hommes. Dans cette optique, le mouvement féministe n'aurait plus lieu d'être et ferait figure de « dinosaure » politique n'ayant pas pris la mesure des changements sociaux.

Le discours sur l'incertitude identitaire, qui n'est pas sans présenter certaines analogies avec celui d'un Henri Bourassa dénonçant la virilisation des femmes comme effet pervers du féminisme, insiste sur la crise de la masculinité comme conséquence inévitable du féminisme. Cette perspective comporte également une forte composante lesbophobe. Ce discours sur la crise de la masculinité est largement utilisé par les mouvements masculinistes, pour qui le seul référent de la masculinité reste l'homme blanc hétérosexuel, et qui considèrent le décrochage scolaire des garçons, la prévalence du suicide chez les jeunes hommes ou le refus des tribunaux d'accorder la garde des enfants au père en cas de divorce comme l'illustration de cette crise de la masculinité.

Enfin, le prisme du ressentiment, très présent dans le mouvement masculiniste, fait du féminisme le principal responsable des problèmes que vivent certains hommes. Avec la remise en cause des hiérarchies sexuelles antérieures, les hommes seraient devenus les victimes d'une organisation sociale où leur nature (agressive) est constamment brimée, que ce soit à l'école, qui valorise les comportements féminins, dans les couples, où la violence sexuelle est passible de sanctions pénales ou d'opprobre social, ou encore dans les relations sexuelles, qui devraient désormais être consensuelles.

Si le masculinisme est en perte de vitesse depuis quelques années, l'antiféminisme n'a pas disparu pour autant. Le mouvement #MeToo, dénonçant la violence sexuelle, a récemment reçu une volée de bois vert et suscité une dénonciation de la dictature du « politiquement correct » ou du lynchage public de certaines personnalités. Encore trop souvent, chaque avancée du féminisme donne lieu à des discours sur ses supposées outrances.

**Diane Lamoureux est professeure émérite au Département de science politique de l'Université Laval.**

#### Pour en savoir plus :

Christine Bard (dir.). *Un siècle d'antiféminisme*. Paris, Fayard, 1989.

Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri (dir.). *Le mouvement masculiniste au Québec. L'antiféminisme démasqué*. Montréal, Remue-ménage, 2008 et 2015, 320 p.

Comité de lutte pour l'avortement libre et gratuit. *Avortement : la résistance tranquille du pouvoir hospitalier*, Montréal, Remue-ménage, 1982.

Henri Bourassa. *Femmes-hommes ou hommes-femmes?* Montréal, Les Éditions Le Devoir, 1925.

Diane Lamoureux et Francis Dupuis-Déri (dir.). *Les antiféminismes. Analyse d'un discours réactionnaire*. Montréal, Remue-ménage, 2015.